

**DEMANDE D'ANNULATION
DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**
(À déposer au service de scolarité de votre composante)

Aucune demande d'annulation ne peut être présentée après le 31 octobre, sauf situation particulière justifiée. Le remboursement est impossible pour des demandes déposées après le 30 septembre.

Année universitaire UFR, École, Institut Diplôme ou année d'étude visée par la demande Boursier Oui Non N° Étudiant Civilité Madame MonsieurNom de famille Nom d'usage Prénom Courriel

Je sollicite par la présente demande :

 l'annulation de mon inscription administrative motivée dans le cadre prévu à cet effet et **accompagnée des pièces justificatives** (ex. autorisation d'inscription, si vous vous inscrivez dans une autre université)

 le remboursement de mes droits de scolarité à effectuer sur le compte bancaire de :
 (Nom et Prénom du bénéficiaire + fourniture du RIB)
MOTIVATION DE LA DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION :
Fait à , le

Signature obligatoire

Décision du président de l'université

Annulation d'inscription	Remboursement	
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Motif du refus : <input type="checkbox"/> hors délai <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Motif du refus : <input type="checkbox"/> hors délai <input type="checkbox"/> Autre :	Pour le Président de l'université et par délégation, le Vice-présidente de la CFVU, Nice, le